

Image not found or type unknown



Assurance dommage ouvrage litige avec assureur

Par **cbistondi_old**, le **05/07/2007** à **22:49**

nous avons achete sur plan un appartement dans un immeuble de 7 logements au total.Or le promoteur a abandonné le chantier.apres une procedure nous avons donc signe un protocole pour recuperer le chantier.Il u a en outre de multiples malfaçons sur le gros oeuvre.L'assurance dommage ouvrage souscrite par le promoteur peut elle prendre en charge les frais de reparations de ces travaux